DLP 19-3-79084727

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT,
HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. nº 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique N° 134 (4ème envoi) - 15 Mars 1979

ARBRES A FRUITS A PEPINS

- Tavelure du poirier :

Les projections des ascospores ont commencé depuis le début du mois. Elles risquent de revêtir déjà une certaine importance à l'occasion des premières pluies à venir, alors que la plupart des variétés de poiriers est parvenue au stade de début de réceptivité (bourgeons éclatés) il y a deux ou trois jours.

Appliquer sans attendre, si cela n'a pas encore été fait, le traitement conseillé dans le bulletin précédent (N° 133 du 27 février).

- Tavelure du pommier :

Les premiers germes hivernants (ascospores) ont été projetés, en très faible nombre, lors des pluies des 5 et 6 mars. Depuis, les conditions climatologiques ont été favorables à une maturation rapide de ces germes.

Des contaminations seront donc possibles dès que les bourgeons atteindront le stade C-C^3 (stade atteint dans certaines situations pour quelques variétés précoces : Granny-Smith notamment).

Effectuer un premier traitement préventif au fur et à mesure de l'éclatement les bourgeons des diverses variétés en utilisant l'un des fongicides homologués, autres que les benzimidazoles et la doguadine qui sont à réserver uniquement pour rattraper des situations compromises (voir bulletin du 27 février 1979).

- Remarque :

Nous rappelons qu'un traitement ayant normalement séché est considéré comme lessivé après une pluie (ou des pluies cumulées sur plusieurs jours) de 20 à 25 millimètres au moins.

.../...

P173

- Produits homologués ou en autorisation de vente contre les tavelures :

Famille	Matière active	Spécialités commerciales (non limitatif)
	bénomyl	BENLATE.
benzimidazoles	carbendazime	BAVISTINE, DEROSAL, SANDOMIL.
	thiophanate méthyl	PELT 44.
	carbatène	TRIONEB.
	mancozèbe	DITHANE M 45, SANDOZEBE.
	manèbe	Nombreuses spécialités.
dithiocarbamates	propinèbe	ANTRACOL.
	thirame	Nombreuses spécialités.
	zinèbe	" "
	zirame	" "
guanidine	doguadine	DODINAL, MELPREX.
	captafol	DIFOSAN, ORTHODIFOLATAN.
phtalimides	captane	Nombreuses spécialités.
	folpel	" "
quinones	dithianon	DELAN.
quinoleine	oxyquinoléate de Cu	QUINOLATE 400.
sulfamides	tolylfluanide	METHYLEUPARENE.

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Coryneum, Gnomonia du cerisier :

Appliquer, lorsque les bourgeons seront parvenus au stade C (bourgeons éclatés laissant voir les boutons floraux verts encore groupés), un produit cuprique à raison de 250 grammes de cuivre métal à l'hectolitre d'eau.

CULTURES LEGUMIERES

- Noctuelle de l'artichaut :

Les oeufs pondus au cours de l'automne dernier par les papillons éclosent rapidement depuis quelques jours.

Dans les plantations où l'on redoute les attaques de ce ravageur, un traitement devrait être appliqué par beau temps doux, à partir du début de la semaine du 19 au 25 mars.

Utiliser un produit à base :

- soit de dichlorvos à la dose de 125 g de matière active à l'hl d'eau ;
- soit de mévinphos " " " 50 g " " " " .

Il est nécessaire de mouiller copieusement tout le feuillage des plantes.

.../...

Eventuellement, ce traitement sera également efficace contre les pucerons.

GRANDES CULTURES

COLZA :

Le stade moyen des cultures va de C^2 à D^1, ce dernier stade correspondant aux boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.

- Charançons des tiges (C. napi et C. quadridens) :

Les sorties de charançons observées en tous lieux, depuis la période du 9 au 12 février, sont faibles. Elles sont toujours en dessous du seuil d'intervention signalé dans notre bulletin N° 132 du 13 février 1979.

En conséquence, il n'y a pas lieu d'envisager actuellement une intervention contre ces ravageurs.

- Méligèthes :

Les captures d'adultes de cet insecte ont débuté à partir des derniers jours de février dans le Gers (Bézolles, Gimat, St-Jean de Poutge), les 8 et 12 mars dans le Tarn (Cadalen), le Tarn-et-Garonne (Lavilledieu) et les Hautes-Pyrénées (Ibos, Juillan).

L'intervention contre ce ravageur est justifiée dès que l'on observe en moyenne 1 insecte par pied.

*
* *
*

QUELQUES INDICATIONS SUR LES NOUVEAUX FONGICIDES ACTIFS CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

Plusieurs fongicides utilisables contre le mildiou de la vigne sont commercialisés depuis quelque temps. Certaines de leurs propriétés sont nouvelles, ce qui les différencie des fongicides plus anciens, auxquels les viticulteurs sont habitués. Il nous paraît donc utile de faire une brève mise au point sur ce sujet.

Les indications qui figurent dans le tableau ci-après résument l'essentiel des particularités de ces fongicides. Il a été établi à partir de documents d'origines diverses. Il n'a, bien entendu, qu'une valeur d'actualité et les données qu'il contient sont susceptibles d'être modifiées et complétées au fur et à mesure que de nouvelles connaissances seront acquises, tant sur le mode d'action que sur les conditions d'emploi de ces produits.

Ce tableau appelle, toutefois, quelques commentaires et précisions. Les deux principales propriétés qui différencient certains de ces fongicides des anciens sont :

a) leur faculté d'être absorbés par les organes herbacés de la plante et d'y circuler, ce qui les met à l'abri d'un éventuel lessivage par les pluies ;

b) leur action "stoppante" sur les champignons. On désigne ainsi la possibilité, pour un fongicide, de détruire un champignon après sa pénétration dans le végétal.

Au cours de la prochaine campagne, la Station d'Avertissements tiendra compte des nouvelles possibilités offertes par ces fongicides et donnera, en temps opportun en fonction de l'évolution de la maladie, des indications quant à leur emploi.

P.1174

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES FONGICIDES AUTORISES CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

FONGICIDES CLASSIQUES	FONGICIDES A BASE DE CURZATE	FONGICIDES A BASE DE PHOSETAL	FONGICIDES A BASE DE METALAXYL
- cuivre. - mancozèbe, manèbe. - captane, folpel. - dichlofluanide, etc... - associations : cuivre + fongicides organiques. - plusieurs F. organiques.	curzate+mancozèbe : REMILTINE, FULVAX. " +folpel : ANTEOR, REMIFAL. " +folpel+cuivre : ANTEOR C. " +captafol+folpel : SYGAN " +captafol+cuivre : SYPHAL. " +zinèbe+folpel : NOVOFIX F. " +zinèbe+cuivre : CUPROFIX C.Z. " +folpel+zinèbe+cuivre : CUPROFIX F.	phosetal + folpel : MIKAL.	métalaxyl + cuivre : ACYLON BLEU métalaxyl + folpel : ACYLON F.
NON SYSTEMIQUES		SYSTEMIQUES	
Non pénétrants	Pénétration localisée à l'organe couvert de fongicide.	Pénètrent dans la plante et sont véhiculés par la sève dans toutes les parties herbacées.	
Pas de protection des organes verts formés après le traitement et non couverts de fongicide .		Protection des organes verts formés après traitement.	
ACTION PREVENTIVE Protection externe apportée par les fongicides empêchant la germination des spores ou la pénétration du champignon.			
ACTION STOPPANTE : Traitement après pénétration du champignon.			
Nulle	3-4 jours	3 à 4 jours (d'après les indications fournies par la firme)	4-6 jours
RENOUVELLEMENT APRES LESSIVAGE PAR LA PLUIE			
Renouvellement obligatoire du traitement après 20 à 25 mm d'eau.		Non lessivable après pénétration complète en quelques heures. Renouveler seulement si 20 à 25 mm d'eau moins de quelques heures après application (d'après les indications fournies par la firme).	Non lessivable 1/2 h. après la fin du traitement.
Dès que possible, sans possibilité de rattrapage.	Dès que possible, au plus tard dans les 3 jours suivant le début de la pluie.		

C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.
Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU